



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

offices d'intervention

Question écrite n° 87746

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la restructuration des offices agricoles. En effet, dans le cadre de cette restructuration, il semble que le secteur bois et plants de vignes n'aurait plus de représentants au conseil de direction de Viniflor et que le conseil spécialisé bois et plants de vigne serait supprimé. En conséquence, il lui demande ce qu'il envisage afin que la nouvelle composition des offices agricoles concoure à la représentativité de l'ensemble des acteurs de ces filières.

Texte de la réponse

La réforme des offices agricoles a conduit à la création d'un pôle pour les cultures spécialisées appelé VINIFLHOR, issu de la fusion de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR) et de l'Office national interprofessionnel des vins (ONIVINS). Le ministère de l'agriculture et de la pêche a souhaité, à cette occasion, que la désignation des responsables professionnels soit l'occasion de retrouver un dialogue constructif et responsable avec les représentants des professions au sein du nouvel office, dont les conseils seront rééquilibrés et resserrés. La nouvelle organisation vise à mettre en place un conseil de direction plénier avec un nombre de membres réduit ainsi que trois conseils spécialisés pour le vin, les fruits et légumes et l'horticulture. Le conseil de direction plénier et le conseil spécialisé vin s'appuieront sur des groupes techniques où l'ensemble des familles professionnelles de la filière viticole pourra s'exprimer. Au sein de cette nouvelle organisation, le secteur bois et plants de vigne pourra donc se faire entendre au sein des groupes techniques.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87746

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2280

Réponse publiée le : 16 mai 2006, page 5145